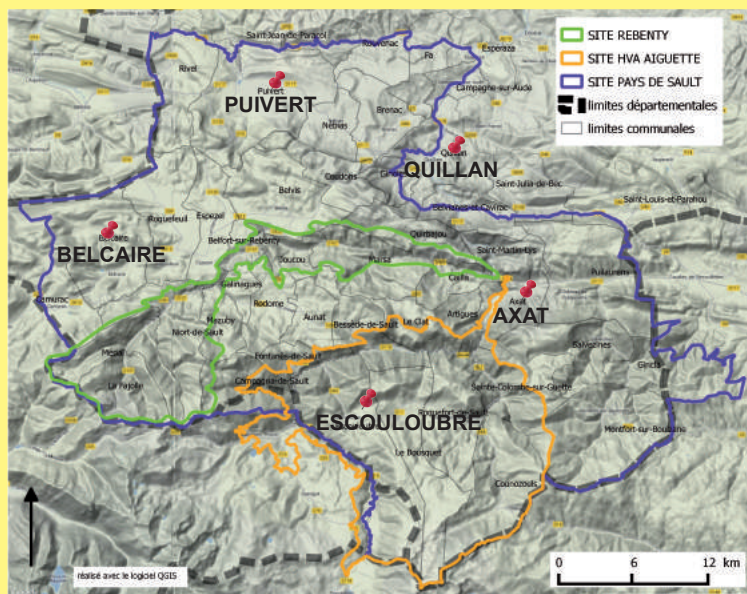




Sites "Pays de Sault", "Haute Vallée de l'Aude Bassin de l'Aiguette", "Bassin du Rebenty"



ZSC Bassin du Rebenty
8 587 ha
16 communes

ZSC HVA Aiguette
17 049 ha
21 communes

ZPS Pays de Sault
71 499 ha
52 communes

ACTION DE SENSIBILISATION

Journée Forêt et biodiversité

Le 20 mars 2015 a eu lieu sur la commune de Lapradelle Puilaurens en forêt de la Comtesse une journée de sensibilisation des propriétaires forestiers aux enjeux de biodiversité sur les parcelles en exploitation.



Cette journée, co-organisée avec le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) a permis des échanges riches entre forestiers et naturalistes de la ligue de Protection des oiseaux et de la Fédération Aude Claire.

Un quarantaine de personnes a participé à cet évènement.

edito

En 2015, la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises poursuit sa mission d'animation des documents d'objectifs des trois sites Natura 2000 situés sur son territoire.

L'objectif principal consiste à préserver des espèces et conserver des milieux tout en tenant compte des activités humaines et des pratiques qui ont permis de les sauvegarder jusqu'à présent. Pour cela, il faut favoriser les activités et les pratiques humaines ayant un impact positif sur la biodiversité locale.

Le 19 mai dernier, le Comité de Suivi des sites s'est réuni afin de présenter le bilan des actions menées sur la dernière période d'animation et de valider les orientations pour la suite.

La grande nouveauté pour cette année est la validation par la Région de la candidature de la Communauté de Communes pour le portage du Projet Agroenvironnemental et Climatique des Pyrénées Audoises. Il permet d'aller encore plus loin dans le maintien et l'adaptation des pratiques agricoles en prenant désormais en compte tous les enjeux agroenvironnementaux du territoire (Biodiversité Natura 2000, maintien des surfaces pastorales, zones humides, ressource en eau).

Je vous souhaite une bonne lecture de cette seconde lettre d'information où vous trouverez toute l'actualité des actions menées sur les sites.

Alfred Vismara
Vice Président de la Communauté de Communes
et Président du Comité de suivi des sites



LE RETOUR DU GYPAÈTE BARBU DANS LES PYRÉNÉES AUDOISES



Oiseau étonnant à plus d'un titre, le Gypaète présente de nombreuses particularités dont la nature a le secret :

» Une envergure pouvant atteindre 2.90 mètres, qui fait de lui l'un des 2 plus grands oiseaux d'Europe.

» Un régime alimentaire composé à 75 % d'os qu'il avale tout rond ou - pour les plus gros - qu'il brise en les laissant tomber sur des pierriers.

» Une faible capacité à se reproduire : maturité atteinte à l'âge de 7/8 ans, élevage d'un seul jeune par couvée réussie, en moyenne un peu plus d'une fois sur trois, heureusement compensée par une longévité pouvant dépasser 30 ans.

Après des décennies de persécutions (tirs, empoisonnements, collection d'œufs, ...), l'espèce était dans les années 1970 réduite en France à une douzaine de couples cantonnés à l'ouest des Pyrénées. Depuis, grâce à des actions fortes menées en sa faveur, le Gypaète barbu a reconquis l'ensemble du massif pyrénéen, l'essentiel de la chaîne alpine et bientôt les Cévennes.

Alors qu'il a dû être réintroduit dans les Alpes et les Cévennes en raison de sa disparition complète de ces massifs, dans les Pyrénées françaises au contraire, la survivance des derniers couples à proximité de la population du versant espagnol, confortée par des actions de soutien alimentaire ponctuel et de protection des sites, a permis la recolonisation progressive

de l'ensemble du versant nord pyrénéen. L'espèce compte actuellement 40 couples du côté français.

Dans les Pyrénées audoises, le premier site de nourrissage alimenté à l'aide d'os en période hivernale a fonctionné de 1995 à 2002 sans résultat probant. En 2008, suite à une fréquentation croissante de l'espèce, la création d'un nouveau site de nourrissage a rapidement permis le cantonnement du premier couple audois. Depuis, ce couple a tenté 6 nidifications et produit 2 jeunes à l'envol. Aujourd'hui, grâce à un soutien alimentaire ponctuel, à la surveillance et à des mesures de protection des sites de nidification, la progression du Gypaète se poursuit lentement avec le cantonnement d'un deuxième couple et une fréquentation régulière de l'espace jusqu'aux Corbières. Magnifique mais aussi fragile ! La conservation du Gypaète barbu mérite toute notre attention.

Yves ROULLAUD
LPO Aude

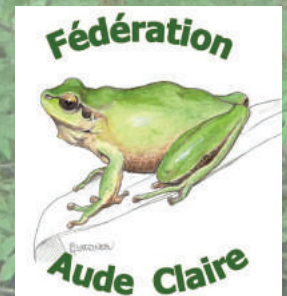
Gypaete se nourrissant



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUDE

Gypaete adulte





LE CHABOT DE L'AUDE

Le Chabot est un petit poisson, de 10 à 15 cm de long avec un corps allongé et en forme de massue. Il vit sur le fond du cours d'eau et se nourrit d'invertébrés aquatiques. Son activité est essentiellement nocturne et il passe l'essentiel de la journée calé sous des cailloux.

Sa longévité est estimée à six ans. La reproduction a lieu de mars à juin. Au cours de celle-ci le mâle aménage un nid où la femelle pond entre 100 et 500 œufs qui seront ensuite surveillés par le mâle jusqu'à l'éclosion, qui a lieu de 20 à 25 jours après la ponte.

En Haute Vallée de l'Aude vit une population de Chabot commun. Celle-ci est complètement isolée des autres populations puisque la plus proche se retrouve dans le Nord du Gard. Il existe certes en Ariège et dans les Pyrénées d'autres Chabots. Mais c'est une autre espèce appelée Chabot des Pyrénées pour l'Ariège et deux autres espèces pour l'Ouest de la chaîne. C'est, une nouvelle fois, la génétique qui a permis de découvrir cette singularité. A ce jour, six espèces de Chabot sont identifiées en France. Parmi elles, se trouve le Chabot commun dont l'aire de répartition se situe sur le quart Nord Est de la France tout en descendant la vallée du Rhône. Pour cette espèce, on distingue deux sous-espèces dont celle de la Haute Vallée de l'Aude qui se

rattache à la sous-espèce présente dans le bas de la vallée du Rhône. On peut souligner que peu d'individus de la Haute Vallée de l'Aude ont été analysés. Il n'est donc pas improbable que de nouvelles analyses nous amènent à revoir la nomenclature pour la population audoise.

La population audoise est isolée des autres populations et occupe à peine une quarantaine de kilomètres linéaires de cours d'eau. On la retrouve de Gesse à Quillan sur l'Aude, de Marsa à la confluence avec l'Aude sur le Rébenty et enfin de Ste Colombe sur Guette à Nentilla pour l'Aiguette.

Le Chabot affectionne les résurgences des milieux calcaires, dites résurgences karstiques. Celles-ci sont très nombreuses sur le piémont des Pyrénées audoises. On note ainsi des témoignages de forte présence de l'espèce au niveau des plages de Belvianes à l'aval immédiat de la résurgence de Font Maure.

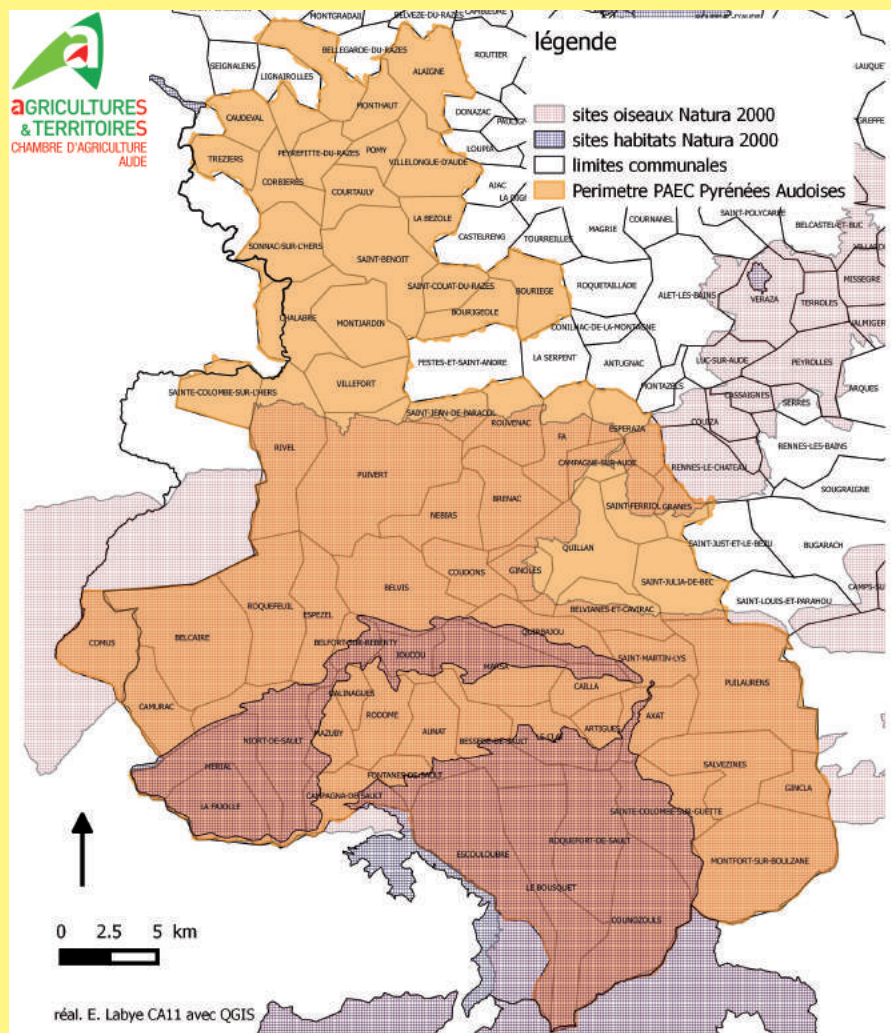
Cette préférence pour les eaux fortement carbonatées en fait également son point faible. On sait que les milieux karstiques ne filtrent que très peu les eaux, toute pollution de surface se retrouve alors au niveau des résurgences.

Si l'on veut maintenir la population très singulière de «Chabot de l'Aude», il est donc très important de maintenir la qualité des eaux issues du milieu karstique.

Bruno Le Roux,
Directeur de la Fédération Aude Claire.



LE PROJET AGROENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE (PAEC) 2015



LE PERIMETRE DU PAEC en 2015

- > Concertation avec les autres communes de communes du territoire et opérateurs agroenvironnementaux proches
- > conciliation des aspects territoriaux et agroenvironnementaux
- > 71 communes
- > 100 000 ha
 - > Altitude de 250 m à 2400 m
- Piémont/ montagne / haute montagne
- > Surface Agricole Utile : 30 000 ha
- > Systèmes de productions agricoles dominants :
 - Élevage et viticulture
 - 450 exploitations
 - 70% du périmètre situé en zone Natura 2000

LE PROJET

- Le PAEC identifie les enjeux agroenvironnementaux du territoire et définit les moyens d'y répondre c'est-à-dire la contractualisation de Mesures Agroenvironnementales et Climatiques (MAEC) par les agriculteurs
- La nouveauté par rapport aux projets précédents est la prise en compte de tous les enjeux agroenvironnementaux du territoire (Biodiversité, Maintien de l'herbe, zones humides, eau)
- Les MAEC sont des outils d'accompagnement du changement des pratiques agricoles afin de réduire des pressions sur l'environnement ou maintenir des pratiques favorables à l'environnement là où il y a un risque de disparition ou de modification.

L'ANIMATION EN 2015

- Recensement des candidats et organisation de 2 réunions d'information auprès des agriculteurs au mois d'avril 2015
- Réalisation des diagnostics environnementaux pour les nouveaux contrats LPO et Fédération Aude Claire
- Mise en place de journées de formation organisées par la CA11 et le service pastoralisme de la Chambre Régionale d'Agriculture
- 50 contrats d'exploitations agricoles et de groupements pastoraux ont été renouvelés et 19 nouveaux contrats ont débutés.

Autres actions

- **LES SUIVIS NATURALISTES :**
 - La LPO Aude a réalisé le suivi du seul couple nicheur de Gypaète Barbu sur le site « Pays de Sault ».
 - La Fédération Aude Claire a réalisé une synthèse du suivi des populations de prédateurs du Desman sur le site « Bassin du Rebenty »
 - La Fédération Aude Claire a synthétisé des données existantes sur la loutre et réactualisé la carte de répartition de l'espèce sur le site « Haute Vallée de l'Aude et Bassin de l'Aiguette »
- **Le comité de Suivi des sites s'est tenu le 19 mai 2015**

A venir

- Rencontre des acteurs pour favoriser l'adhésion des prestataires d'activités de pleine nature à la Charte Natura 2000
- Révision des documents d'objectifs des sites « Bassin du Rebenty » et « Haute Vallée de l'Aude Bassin de l'Aiguette » : ces documents datent de plus de six ans et doivent être mis à jour.
- Poursuite des suivis d'espèces (Desman, Gypaète,...)
- Réalisation d'une plaquette de présentation et d'information commune aux 3 sites Natura 2000 des Pyrénées Audoises.

Pour plus d'informations contactez les animateurs des sites :

⇒ Elise LABYE
Chambre d'Agriculture de l'Aude - Quillan
Tél : 04 68 20 67 93
Port : 06 43 59 53 81
⇒ Elodie ROUQUIÉ
Communauté de Communes des pyrénées audoises
Tél : 06 48 84 35 24
Accueil CCPA : 04 68 20 00 10
Et pour aller plus loin ...
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>
<http://www.aude.chambagri.fr/partageons-le-territoire/agriculture-et-environnement.html>
aude.lpo.fr/Natura_2000.html
www.audeclaire.org